



Séparation - partage maison

Par **alone16**, le **10/08/2016** à **15:42**

Bonjour, rnJe vis avec un homme depuis 10 ans. Nous avons tous les deux 1 appartement en France (un a mon nom et un a son nom)et il y a 5 ans comme nous avons eu un bébé nous avons acheté une maison (sur le Luxembourg)60% pour moi et 40% pour lui rnNous ne sommes ni marié ni pacsé ni concubin rnAu moment de l'achat de la maison la banque nous a accordé le crédit à condition que mon compte perso devienne un compte commun. ce que nous avons fait rnDepuis le début du prêt je paye le crédit et à ce jour son salaire est toujours verser sur son compte perso rnJe paye les factures, les impôts et les frais de la maison. rn rnDepuis quelques mois c'est pas la grande entente entre nous et je pense à me séparer de lui rn rnJ'aimerais garder la maison et savoir combien je lui devrais (et si je suis obligé vu qu'il n'a jamais rien payé) rncombien de frais de notaire pour reprendre la maison à 100% rn rnMerci pour vos conseils qui me seront bien utiles.

Par **thomyorke88**, le **10/08/2016** à **17:51**

Bonjour, rnIl va falloir prévoir un partage, dans lequel vous sera attribuée la maison et la charge du remboursement du prêt, et où il faudra aussi faire état de la créance que vous détenez contre votre compagnon puisque si je comprends bien il ne paie pas le prêt ni les impôts sur cette maison qui pourtant lui appartient (d'ailleurs pourquoi ?) rn rnDonc en gros ce que vous lui devez c'est 40% de la valeur de la maison, moins les sommes qu'ils vous doit compte tenu de tout ce qu'il n'a pas payé. rn rnQuant aux frais de notaire, impossible à dire sans connaître tous les chiffres (valeur du bien, montant de prêt restant à rembourser etc...).

Par **alone16**, le **11/08/2016** à **16:55**

Re,rnrnMon salaire étant le plus gros c'est moi que règle les facturesrnon a un crédit sur
30ans il nous reste encore 25ans a payerrnLa maison a été achetée 400000euros